

Être parents : pas si simple ■ Tri sélectif : Saint-Brice mauvais élève

# SAINT-BRICE



*mag*

Vive  
la magie  
de Noël





# Édito

## Le centre-ville : un choix politique

### DOSSIER

Autour de Noël

P 4-5-6

### CULTURE

Le coin du lecteur

Le salon des artistes Saint-Briens

P 7

### ENFANCE

La Protection Maternelle Infantile

P 8-9

### VIE LOCALE

Visite de quartier

Hommage à Marie-Dominique Pfarr

P 10

### ENVIRONNEMENT

Saint-Brice, mauvais élève

P 11

### RETOUR SUR

Les événements d'octobre et novembre

P 12-13

### VIE POLITIQUE

Expression des différents groupes

P 14

### À SAVOIR

Informations pratiques

P 15

### DIVERS

P 16

L'opposition animée par le conseiller Huyet a décidé une fois encore d'attaquer le permis de construire du Parc des sœurs. Arguant que l'on va supprimer 60 arbres centenaires alors que l'on préserve 9000 m<sup>2</sup> d'espaces verts, et que, lorsque l'on regarde le plan de la commune, 50 % du territoire est forestier!

Autre « crime », le Maire bétonne! Il est vrai que depuis longtemps l'habitat n'est plus cabanes ou chalets et que les bâtiments sont en dur.

En paralysant systématiquement les projets, ce n'est pas demain la veille que l'on pourra se loger à Saint-Brice.

De surcroît, notre projet prévoyait 20 % de logements sociaux qui ne verront donc pas le jour, nous empêchant ainsi d'atteindre le quota que nous impose le législateur.

Nous pensons à ceux qui voulaient vendre leurs propriétés devenues trop grandes et difficiles à entretenir. Ils cherchaient de petits appartements dans un cadre agréable. Nous pensons également à nos jeunes qui cherchaient un studio ou un petit F2 en première intention.

Tout cela sera désormais impossible. Il faudra donc pour les réclamations futures s'adresser à qui de droit.

Un proverbe chinois dit « *celui qui fait les nœuds doit les défaire lui-même* ».

À tous et à toutes bonnes fêtes de fin d'année et à l'an prochain.

Cordialement,

Votre Maire  
Alain Lorand

**Dimanche 5 décembre**

### AAESB section Judo

**9 h :** animation technique pour les poussins/poussines

**11 h :** animation technique mini poussin/mini poussines

**13 h 30 :** criterium des benjamins. Tous les clubs de l'est du Val d'Oise sont conviés. Les catégories vont, chez les benjamins, des - 30 kg aux - 42 kg et, chez les benjamins, des - 46 kg aux + 66 kg. Cette compétition est qualificative pour la finale du 14 mai.

C.C.S. Lionel Terray  
Rens. au 06 77 77 38 88  
ou sur <http://sbjudo95.free.fr>

**Mardi 7 décembre**

### Soirée débat

Cette soirée est à destination des assistantes maternelles employées par des particuliers. Le thème: « Le jeu libre chez l'assistante maternelle ». L'intervenant sera Olivier Gilly de l'association Pikler Locsy-France.  
**De 19 h 15 à 21 h 30, au restaurant scolaire Jean Charron**  
Rens. au 01 34 29 42 12

**Du 8 au 16 décembre**

### Salon des artistes Saint-Briciens

C.C.S. Lionel Terray  
Voir page 7

**Samedi 11 décembre**

### Vente de vêtements d'hiver

Organisée par les parents des élèves des écoles Antoine de Saint-Exupéry et Jean de la Fontaine dont les enfants partiront en classe de neige au mois de janvier.  
**De 8 h 30 à 12 h, à l'école Saint-Exupéry**  
Rens. au 01 34 29 42 30 ou sur le site internet de l'espace famille  
<https://saintbrice95.espace-famille.net>

**Dimanche 5 décembre**

### Cérémonie en hommage aux morts pour la France en Algérie

Dépôt de gerbes au monument aux morts.

**À 11 h, parc de la mairie**  
Rens. au 01 39 33 01 85



**Samedi 11 et dimanche 12 décembre**

### Marché de Noël

C.C.S. Lionel Terray  
Voir pages 4 à 6

**Mardi 14 décembre**

### Relaxation musicale

pour futures mamans

Concert gratuit, accompagné d'une sage-femme.

Réservation obligatoire au 01 39 33 01 85  
À 14 h 30, C.C.S. Lionel Terray



**Samedi 15 janvier 2011**

### Jour de l'an Berbère 2961

L'association franco-berbère Jean Amrouche fête pour la 1<sup>ère</sup> fois le jour de l'an Berbère Yennayer. Au programme: méga couscous et soirée dansante!  
**À 20 h, salle des fêtes Le Palladium**  
Réservation obligatoire au 06 02 30 31 34

**Judi 16 décembre**

### Conseil municipal

À 20 h 30, en mairie.

**Vendredi 17 décembre**

### Audition d'élèves du conservatoire de musique Claude Debussy

À 19 h, salle Berlioz, C.C.S. Lionel Terray  
Rens. au 01 39 33 01 85

**Samedi 18 de 14 h à 18 h**

**et dimanche 19 décembre de 10 h à 18 h**



### Futsal

Le Saint-Brice Football Club organise leur tournoi traditionnel Daniel Ropers en salle concernant la catégorie U12/13. Cette année encore, les clubs de Troyes, Reims, PSG et centre de formation de Paris, ont d'ores et déjà répondu présents.

C.C.S. Lionel Terray  
Rens. au 01 39 33 01 94

**Dimanche 30 janvier**

### Vive le roi! Vive la reine!

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes de plus de 55 ans à partager la galette des rois et à danser!

**Billets de 3 € à retirer au CCAS.**

**Nombre de participants limité à 150.**

À 14 h 30, salle des fêtes Le Palladium  
Rens. au 01 34 29 42 16



**Judi 10 février**

### Holiday on ice

Pour les plus de 55 ans. Nouveau spectacle sur glace intitulé « Festival ». Vous pouvez bénéficier d'une aide financière du CCAS. Le montant de votre participation varie selon un barème fixé et basé sur votre avis d'imposition 2009. Nombre de places limité.  
**Tarifs: de 20 € à 49 € selon vos ressources.**  
À 20 h 30, au Zénith de Paris.  
Départ de Saint-Brice en car. Rens. et inscriptions au 01 34 29 42 16



**Dimanche 9 janvier à partir de 9 h**

### Cross des sangliers

Le cross des Sangliers, comme son nom l'indique, est un cross et par essence même, une course individuelle. Plusieurs courses en fonction des âges. Ouvert à tous les clubs français et aux individuels n'appartenant pas à un club. On peut participer à partir de 7 ans sous la seule condition : posséder un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme, y compris en compétition.

**Stade Léon Graffin**

Rens. au 06 80 25 62 49

[www.saint-brice-athletisme.org](http://www.saint-brice-athletisme.org)



# Marché de Noël les 11 & 12 décembre : faire plaisir et se faire plaisir !



Ne manquez pas le marché de Noël qui aura lieu au Centre Culturel et Sportif Lionel Terray les samedi 11 et dimanche 12 décembre. Au programme de cette manifestation que vous êtes de plus en plus nombreux à plébisciter, une quarantaine d'exposants, qui vous proposeront gastronomie et petits cadeaux pour des fêtes de fin d'année réussies !

d'épices, fromages, chocolats, produits antillais, vins et champagne qui seront proposés à la vente.

Vous trouverez aussi mille et une idées pour des petits cadeaux personnalisés, variés: peintures sur bois ou porcelaine, petites boîtes, cosmétiques bio, scrapbooking, maroquinerie, calendriers, bijoux et broderies, encadrements et doudous pour les tout-petits devraient ravir votre entourage.

## Pendant que les parents dépensent, les enfants se dépensent !

Mais le marché de Noël c'est avant tout la fête des enfants: entre la structure gonflable, le lutin sculpteur de ballons et un peu magicien, le théâtre ambulant et ses comédiens qui distrairont les plus jeunes avec leurs contes de Noël, le stand de maquillage, le petit train qui reliera le marché de Noël à la zone commerciale des Perruches, les mascottes, les stands de crêpes, gaufres et barbes-à papa, les enfants ne verront pas le temps passer !

Le moment fort du marché de Noël, ce sera incontestablement le passage du

Père Noël vers 16 heures le samedi et le dimanche. Les enfants qui le souhaitent pourront lui chuchoter à l'oreille leur liste de cadeaux. Quant aux parents, ils auront la possibilité de repartir avec une photo souvenir.

Renseignements au 06 31 51 75 59.

## Le marché de Noël en bref

**Quand ?** Samedi 11 décembre de 11 h à 19 h et dimanche 12 décembre de 10 h 30 à 18 h 30.

**Où ?** Au Centre Sportif et Culturel Lionel Terray, 12, rue Pasteur

**Quoi ?** 42 exposants, de la gastronomie et de nombreux petits cadeaux. Et aussi de nombreuses animations pour les enfants, et surtout, la visite du Père Noël.



## Noël, c'est aussi (et surtout) pour les tout-petits !

Les plus jeunes ne sont bien entendu pas oubliés pendant ces festivités de Noël: au programme, des spectacles, la découverte de bébés animaux, et de bons goûters...

### > Halte-garderie, multi-accueil et crèche familiale

Les enfants accueillis dans les structures municipales assisteront au spectacle « Même pas peur (du Père Noël) » de la compagnie Touk-Touk. Cette compagnie musicale a réussi le challenge de s'entourer de comédiens, musiciens, danseurs, illustrateurs, conteurs et scénographes. Le résultat est surprenant et comblera autant les yeux écarquillés des enfants que leurs oreilles.

À la halte-garderie, le spectacle aura lieu le 7 décembre à 15 h dans les locaux habituels et il sera suivi d'un goûter. Les parents sont conviés pour partager ce joli moment avec leurs enfants et l'équipe de la halte-garderie.

Au multi-accueil, le spectacle aura lieu le 16 décembre. L'après-midi, les parents sont conviés à un goûter festif avec leurs enfants et toute l'équipe de la structure.

À la crèche familiale, le spectacle aura lieu le 17 décembre dans les locaux du Centre Culturel. L'après-midi, un goûter de Noël clôturera la journée des enfants en compagnie de leurs parents, des assistantes maternelles et de l'équipe éducative de la crèche.

### > Relais Assistantes Maternelles

Les matinées des 13 et 14 décembre, les enfants auront la visite de la ferme Tiligolo et de ses bébés animaux apprivoisés. Les tout-petits feront ainsi la connaissance de Piou-Piou le poussin, de Lulu le lapereau et de tous leurs copains. Les parents seront également les bienvenus.

Renseignements au 01 34 29 42 30.

### > Écoles maternelles

Pour fêter Noël comme il se doit, les enfants de maternelle assisteront au spectacle « La fine équipe du Père Noël » les 9 et 10 décembre au théâtre Silvia Monfort. Des livres leur seront également offerts.



# Illuminations de Noël : ni trop, ni trop peu

Comme c'est la coutume, Saint-Brice est sur le point de revêtir ses habits de lumière et ses décorations pour donner à ses rues un petit air de fête. Bien sûr, les grandes artères et les lieux particulièrement fréquentés seront mis en valeur pour permettre au plus grand nombre de profiter du spectacle. Mais pas seulement... Car il tient à cœur à la municipalité de mettre en lumière certains quartiers de la commune qui ne l'étaient pas l'an passé. Objectif : que tous les Saint-Briciens profitent, de temps à autre, de la féerie de Noël jusque dans leur rue. Bien sûr, tout éclairer nécessiterait un budget extrêmement important tant en terme d'acquisition du matériel que de son alimentation.

## Illuminer, oui, mais pas à n'importe quel prix

C'est pour cela que les guirlandes lumineuses changent d'emplacement, d'une année à l'autre. Pourtant, certains quartiers ne peuvent être illuminés. Pas par choix mais simplement parce que le raccordement électrique est impossible, ou nécessiterait des travaux trop importants au regard de

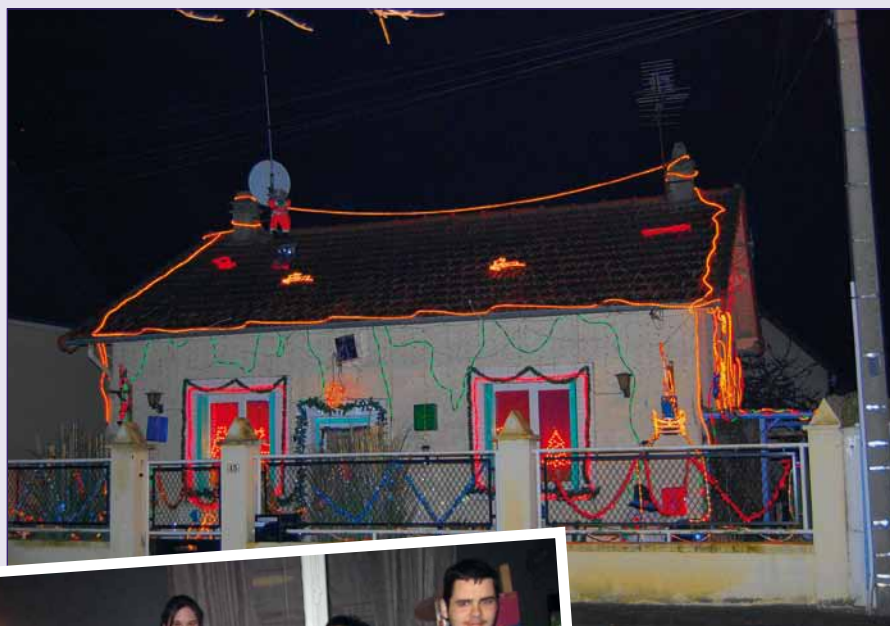


la durée d'éclairage. La ville sera illuminée de la Saint-Nicolas jusque fin janvier ; la plupart des ampoules utilisées dans les illuminations sont des leds et leur emploi permet une économie d'énergie de 20 à 30 %.

Des décorations plus classiques seront également installées, notamment au niveau

de toutes les suspensions de la ville qui connaîtront en cette période de repos végétatif une seconde vie. Des sapins seront également installés par les agents des services Techniques dans les lieux publics et les écoles, aux abords du marché de Noël, sur le parking de La Poste et au centre commercial des Vergers.

## Famille Suso : à Noël, elle allume le feu...



Chez les Suso, il y a Nadine et Robert, les parents, Caroline, Emilie et Nicolas, les enfants. Une famille saint-bricienne comme les autres, mis à part son engouement pour la fête de Noël. Car chaque année, la

famille rivalise d'imagination pour transformer sa maison en une demeure féerique éclairée de mille lumières. « *Le plus beau compliment qui nous ait été fait, explique Robert Suso, c'est une petite fille qui s'est arrêtée devant la maison et qui a dit « Oh ! C'est la maison du père Noël ! »* »

### 800 mètres de guirlandes !

Il faut dire que Robert Suso ne ménage pas ses efforts pour offrir aux Saint-Briciens qui passeraient devant sa demeure un magnifique spectacle. « *Je mets 15 jours à tout installer. En général, la maison est illuminée à la fin de la première semaine de décembre. Et cela dure jusqu'à l'Épiphanie. J'éteins vers 22 heures, sauf à Noël et au Nouvel An où je laisse allumé toute la nuit...* » Il faut dire que ce ne sont pas moins de 800 mètres de guirlandes lumineuses qui sont disposés différemment d'une année à l'autre, sans compter les rennes, traîneaux et autres étoiles filantes qui parachèvent la décoration ! Cette année, Robert Suso compte bien enfile son costume de Père Noël et sortir de la maison quand il verra par la fenêtre un enfant admirer les illuminations. Pour lui faire croire, un peu plus, au Père Noël.

**Vous voulez admirer la maison illuminée ? Alors rendez-vous dès le 6 décembre rue du Mont de Veine. Spectacle garanti !**

## Toys"R"us Le marathon de Noël a démarré en octobre !



Une équipe jeune et dynamique pour vous accompagner dans vos achats.

**S**amedi 25 décembre, des joujoux par milliers prendront place au pied du sapin... D'ici là, les parents vont être nombreux à se ruer dans les magasins pour trouver ce qu'il y a de mieux pour leurs bambins! Comment le spécialiste du jouet sur Saint-Brice, Toys"R"us, s'est préparé au rush des prochains jours? Réponse dans les coulisses du magasin... ou plutôt dans l'ancre magique du Père Noël! Car ici, c'est 2500 m<sup>2</sup> de surface de vente et 1000 m<sup>2</sup> de réserve rien que pour les jeux et jouets...

### 60 % du chiffre d'affaires en 2 mois

L'enseigne saint-bricienne a ouvert ses

portes en 1993, quatre années après l'implantation en France du groupe américain Toys"R"us, actuellement leader sur le marché des jouets en France, en Europe et dans le Monde (source: 2009). « *En magasin, nous préparons Noël dès le 1<sup>er</sup> octobre*, explique le directeur Rudy Biateau. *Remodeling des rayons, implantation des nouveautés, place faite en réserve... Le tout pour être fin prêt le jour J, celui de la sortie du catalogue le 15 octobre* ». Hé oui, certains clients commencent leurs achats dès ce jour-là. Il faut dire que l'on a beaucoup à y gagner: des jouets au rapport qualité/prix imbattables au vu de nombreuses promotions,

des stocks pleins à craquer vous assurant de trouver le jouet demandé sur la liste du Père Noël, sans compter des conditions d'achat fort agréables car la foule n'est pas encore au rendez-vous! « *Pour nous, l'enjeu est de taille: en deux mois, le magasin joue 60 % de son chiffre d'affaires annuel! Alors pas question de se loucher. Nous renforçons nos effectifs: 27 collaborateurs hors saison contre 50 à 60 actuellement. Il s'agit d'assurer à nos clients un accueil et un service de qualité. Aussi, nous étendons nos horaires d'ouverture d'une heure chaque jour et nous ouvrons le magasin cinq dimanches* ».

### 100 palettes de jouets/semaine!

En dehors de ces plages horaires, c'est une vraie fourmilière dans le magasin et ses réserves! Les lutins du Père Noël si vous voyez ce que l'on veut dire... Parce que le mot d'ordre: c'est que l'approvisionnement des rayons et la mise en place se fassent avant l'ouverture du magasin ou après la fermeture, autant que cela est possible, pour gêner le moins possible la clientèle. Et quand on parle d'approvisionnement, c'est gargantuesque: 10 camions semi-remorques/semaine en décembre! Soit 300 palettes de jouets!

**Toys "R"us - ZAE des Perruches**  
Du lundi au vendredi 9 h 30 / 20 h - Samedi 9 h 30 / 20 h 30 - vendredi 24 décembre, ouverture de 10 h à 18 h.  
Ouverture exceptionnelle les dimanches 5, 12 et 19 décembre de 9 h 30 à 20 h.

## Comment ils fêtent Noël

Noël est la plus grande fête chrétienne et elle célèbre la naissance du Christ. Pourtant, tous les Chrétiens ne fêtent pas Noël de la même façon, et les religions juive et musulmane célèbrent d'autres fêtes qui leur sont propres.

### > Pour les Catholiques

Noël fête la naissance de Jésus. Les festivités de Noël débutent dès l'Avent, soit le 4<sup>e</sup> dimanche avant Noël. Pendant cette période d'attente, on met en place la crèche, on installe l'arbre de Noël. Le 25 décembre, enfin, les Catholiques fêtent la naissance du fils de Dieu. Pour cela, les familles et les amis se rassemblent, partagent le repas, et des cadeaux sont offerts aux enfants.

### > Pour les Juifs

Pas de Noël pour les Juifs, mais Hanouka, la fête des lumières, qui aura lieu cette année du

1<sup>er</sup> au 8 décembre. Chaque soir de la semaine d'Hanouka, une bougie du chandelier à 8 branches est allumée pour célébrer la victoire du peuple juif sur les Grecs et le miracle de la fiole d'huile: après la déroute de la dynastie hellénistique des Séleucides, le peuple juif pénètre dans le temple de Jérusalem pour le débarrasser de toutes les images et de tous les objets païens qui l'encombrent. Ils souhaitent aussi rallumer les Lumières en l'honneur du Dieu unique mais la seule fiole qu'ils trouvent ne peut alimenter la flamme qu'une journée. C'est alors qu'un miracle se produit: l'huile alimente le feu pendant 8 journées, laissant aux croyants le temps de reconstituer la réserve d'huile.

### > Pour les Musulmans

Les musulmans ne fêtent pas Noël mais respectent et révèrent Jésus (Paix sur lui). Ils le considèrent comme l'un des plus grands messagers de Dieu.

Les musulmans ont leurs propres fêtes comme l'Aïd al-Fitr (« la petite fête »). Celle-ci marque

la rupture du jeûne du mois de ramadan. Quant à l'Aïd el-Kebir (« La Grande Fête », parfois appelée la fête du mouton), elle commémore le sacrifice d'Abraham. Cette fête a lieu à la fin du pèlerinage à La Mecque.

### > Pour les Orthodoxes

Ils fêtent Noël non pas le 25 décembre mais le 7 janvier. Ce décalage est lié au fait que les Eglises orthodoxes utilisent encore le calendrier julien (établi par Jules César).

La période de préparation aux Fêtes de la Nativité s'appelle le « Carême de Noël » et correspond à une période de jeûne de 40 jours. La crèche n'est pas traditionnelle, mais l'icône de la Nativité est exposée et décorée dans les maisons.

### > Pour les Protestants

Si les Protestants fêtent Noël, ils se refusent simplement à représenter la nativité par la crèche. Ils préfèrent développer la tradition du sapin, arbre qui symbolise le paradis d'Adam et Eve et la connaissance du bien et du mal.

# Le « Carrefour » incontournable des festivités de Noël

Est-il utile de préciser que Noël est un moment phare à ne pas manquer pour la grande distribution? L'hypermarché Carrefour, installé sur notre commune, n'échappe pas à la règle: près de la moitié de sa surface de vente est dédiée aux produits des fêtes de fin d'année en cette période! Côté marchandises, c'est donc le rush: pour avoir un ordre d'idée, c'est environ 150 palettes livrées par jour « spéciales fêtes »! Au hit-parade des rayons fréquentés par les clients, le rayon jouet, bien sûr, opérationnel depuis la fin octobre pour les acheteurs les plus prévoyants! Une période « clef » où ce rayon affiche 30 % de son chiffre d'affaires annuel.

## Du personnel en plus pour renforcer les équipes

Mais Noël, ce n'est pas seulement les jouets... ce sont aussi les rayons décoration, chocolats, alimentation et boissons, multimédia, textile ou encore produits culturels qui font le plein. Pas question de repas de familles sans une jolie déco et sans de succulents mets à se mettre sous la dent! Passage obligé, donc, dans les allées de l'hypermarché qui voit sa fréquentation augmenter de manière significative. C'est pour cela que les équipes sont renforcées: en plus des 400 employés travaillant tout au long de l'année dans l'hypermarché, le magasin recrute du personnel supplémentaire pour orienter les clients et les aider dans leurs achats ou pour animer le magasin avec de nombreuses démonstrations. Pendant tout le mois de décembre, vous le comprenez bien, c'est l'effervescence



dans la galerie marchande et le magasin Carrefour qui se transforment pour l'occasion en véritables lieux de fêtes! Le cirque prendra en effet ses quartiers d'hiver, déjà avec une exposition du 10 au 24 décembre, également avec des ateliers pour enfants les 11, 12, 18, 19, 20 et 21 décembre. Les petits pourront également se faire maquiller le 22 décembre par des clowns musiciens. Enfin - on dirait même surtout! - le Père Noël sera présent du 18 au 24 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Il accueillera les enfants « sages » pour des séances photos-souvenirs (6 € la photo au format 10 x 15 cm). Avant d'entreprendre sa fantastique tournée dans la nuit du 24 décembre...

**Carrefour - ZAE les Perruches**  
**Du lundi au vendredi de 9 h à 22 h, le samedi de 8 h 30 à 22 h.**  
**Les dimanches 5, 12 et 19 décembre et aussi le 2 janvier de 9 h à 20 h.**

## Nouveau!

Carrefour et la galerie marchande proposeront un petit train qui reliera le centre commercial au complexe Lionel Terray, lieu d'accueil du marché de Noël. Ce service **GRATUIT** fonctionnera le samedi 11 décembre après-midi et le dimanche 12 décembre toute la journée. N'hésitez pas à consulter les horaires sur ces lieux de départ. L'occasion de se faire une belle balade à travers la ville.



Actualités

## 1<sup>er</sup> salon des artistes Saint-Briens : c'est parti!

Du 8 au 16 décembre, une dizaine de Saint-Briens va exposer ses œuvres au Centre Culturel et Sportif Lionel Terray.

Vous les connaissez peut-être... Il est possible que ce soit un voisin, un collègue ou un ami?

Ils ont tous un point commun... ou plutôt deux: vivre à Saint-Brice, que ce soit depuis peu ou de longue date, et l'envie de s'exprimer artistiquement. En effet, 16 artistes Saint-Briens vont lever le voile en participant à la première édition de ce salon. C'est l'occasion de les découvrir sous un autre jour puisqu'ils exposent comme peintres, sculpteurs ou photographes... Vous pourrez aussi les rencontrer le week-end du 11 et 12 décembre de 14 h à 18 h. Marcelle Cayrac, adjointe au Maire déléguée à la Culture souligne: « Toutes ces années passées à Saint-Brice m'ont permis de découvrir un véritable tissu artistique. J'ai eu

à cœur de mettre les artistes Saint-Briens en valeur en les faisant passer de l'ombre à la lumière. En en parlant autour de moi, j'ai compris que cette exposition pouvait désormais voir le jour.

Il n'y a pas eu de sélection d'artistes. Nous avons simplement permis aux artistes Saint-Briens de s'inscrire à ce salon. Certains sont des artistes confirmés\* et d'autres vont oser exposer pour la première fois.

Le succès de cette exposition remporté, il sera certainement opportun d'organiser un autre salon qui permettra à d'autres artistes de se révéler, l'idée d'un salon par discipline peut-être... »

\* Rodolphe Laurencin, Fabrice Costantinis et Raymond Grare ont déjà eu l'honneur d'exposer leurs œuvres au centre culturel Lionel Terray.

### Liste des exposants

**Peintures:** Mauricette Cormee, Josette Cotel, Louisa Diana, Satenik Hekimoglu, Claude Henrard, Marie-José Kakoun, Cécile Olive, Rodolphe Laurencin.  
**Sculpteurs:** Fabrice Costantinis, Raymond Grare, Marie-Elisabeth Guiot, Jean Luinaud.  
**Photographes:** Anola Pouthier, Claudine Saada, Jacky Saada, Sylvie.



Découvrez le parcours de chaque artiste sur le site de la ville [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr).

# PMI : devenir parent, ce n'est pas si simple !

La Protection Maternelle Infantile est un service du département à ne pas oublier. Des consultations gratuites et ouvertes à tous permettent de vous aider.

Une grossesse non désirée, un coup de blues après la naissance, un bébé qui dort mal, un enfant qui a des problèmes d'agressivité... Tels sont les problèmes que chacun peut vivre un jour. La Protection Maternelle Infantile, couramment appelée la PMI, est là pour répondre à ces difficultés et vous accompagner.

La PMI est un système de protection de la mère et de l'enfant qui ne date pas d'hier. Il a été créé en France par une ordonnance du 2 novembre 1945. Le but, à l'époque, était avant tout d'enrayer la mortalité maternelle lors de l'accouchement et infantile durant la petite enfance. Bien évidemment, les préoccupations d'aujourd'hui ne sont plus exactement les mêmes...

Ce lieu de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé s'adresse aux futurs parents et aux parents d'un enfant de moins de 6 ans.

La PMI, service géré par le département, a pour objectifs :

- d'informer et conseiller dans les domaines de la planification des naissances, de la maternité, de l'enfance,
- de préparer et d'aider à la naissance dans les conditions les plus favorables à la santé de la mère et de l'enfant,
- de promouvoir le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans,



- d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants dans leurs différents milieux de vie.

## Les missions de la PMI sont variées

Des informations collectives autour de la vie affective sont données dans des établissements scolaires. Des consultations sont possibles avec un médecin en ce qui concerne les domaines de la contraception, de l'interruption volontaire de grossesse et de la prévention des maladies sexuellement transmissibles.

## Bien se préparer à la naissance de l'enfant

Toutes les grossesses sont déclarées à la Caisse d'Allocations Familiales, laquelle transmet au département ces informations. De cette manière, les services de la PMI envoient le carnet de maternité aux

futurs parents et des documents pour faire connaître leurs services. Les personnes peuvent prendre rendez-vous avec la sage-femme soit au centre de la PMI soit à domicile. Cette dernière organise des réunions de préparation à la naissance. La sage-femme a un rôle d'accompagnement à la naissance physique mais aussi psychologique. Elle propose des entretiens personnalisés durant la grossesse. Ce temps d'écoute, d'échange et d'information permettra de préparer au mieux la venue de l'enfant.

## Accompagnement à la parentalité

Devenir parent n'est pas simple. Il faut savoir se préparer physiquement mais aussi psychologiquement. Hélène Lescou, responsable des infirmières puéricultrices de la PMI, témoigne « Il y a souvent une rupture de transmission intergénérationnelle. Les grands-parents ne sont pas toujours là. Les familles sont fréquemment isolées. Il ne faut



## Témoignage

**Rebecca, 27 ans, vient d'avoir son premier enfant, Latifa.**

« J'ai tout d'abord suivi des cours pour la préparation à l'accouchement. Depuis, je reviens très régulièrement à la PMI. Le premier avantage est bien sûr la gratuité. À cela s'ajoute la proximité, surtout quand on n'a pas le permis de conduire.

Il y a beaucoup de professionnels qui peuvent répondre à nos inquiétudes. Par exemple, l'infirmière puéricultrice m'a appris une multitude de choses : comment gérer la tétine, comment passer du lait à la nourriture solide, à partir de quand je pouvais passer du cosy à la poussette...

J'ai aussi participé à des réunions où on a pu échanger nos expériences entre parents et mettre en pratique quelques astuces apprises lors de ces rendez-vous. »





## Permanences

Les professionnels de la PMI vous reçoivent sur rendez-vous uniquement :

- Infirmières puéricultrices: lundi après-midi ou jeudi après-midi
- Sage-femme: mardi matin
- Gynécologue: mercredi après-midi
- Psychologue: jeudi après-midi
- Conseillère conjugale: mercredi après-midi

**Centre de l'enfance - Allée des Mûriers - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt**

**Téléphone: 01 39 90 23 80**

Dans les mêmes locaux, le service social départemental vous propose les services d'une conseillère en économie sociale et familiale et des assistantes sociales. **Pour un rendez-vous, il faut contacter la circonscription de Domont au 01 39 35 16 16.**

**Horaires d'ouverture au public: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h10 (sauf vendredi 17 h)**

Si on habite Saint-Brice, on peut bien sûr se rendre à la PMI de Saint-Brice. Toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez aller dans n'importe quel centre de PMI du Val d'Oise.



*pas que les parents se sentent seuls. Notre but est de rassurer les parents et souvent de les conforter dans ce qu'ils font pour leur enfant. »*

C'est pourquoi, à partir des déclarations de naissance faites en mairie, les services de la PMI envoient également aux parents un courrier pour leur proposer de les accompagner.

Actuellement, il manque un médecin de protection infantile à la PMI, ce qui handicape tout de même la vie du centre. En effet, Saint-Brice n'échappe pas à ce phénomène national, à savoir une pénurie de médecins territoriaux. Leur statut souffre et aurait besoin d'être plus attractif. Les infirmières puéricultrices peuvent recevoir au centre ou aller à domicile pour informer, conseiller et écouter les parents. Tous les thèmes sont abordés : l'allaitement, l'alimentation, les pesées, les soins d'hygiène, le sommeil, l'éveil, les relations avec les aînés.

À l'école maternelle, chaque enfant de 3 à 4 ans fait l'objet d'un bilan de santé pour dépister des troubles auditifs, visuels, de langage ou d'adaptation à la collectivité afin d'orienter les familles pour une réponse précoce aux difficultés.

Le service de PMI, c'est aussi l'accompagnement des familles qui rencontrent des difficultés éducatives. Une infirmière puéricultrice ou une psychologue peut vous aider.

Chaque mois, la sage-femme et les infirmières puéricultrices organisent des réunions pour les parents. Les thèmes



abordés: l'éveil musical, l'accès aux livres, le sommeil, l'alimentation, les jeux...

Enfin, lorsqu'on est parent, on est aussi un couple. Il est bon de noter qu'une conseillère conjugale est à votre disposition pour vous accompagner à n'importe quelle étape de la vie de la famille.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à les contacter.



### L'agrément des assistantes maternelles

La PMI a aussi une mission d'agrément pour les assistantes maternelles. Elle délivre une autorisation administrative d'exercer cette profession. Elle travaille en étroite collaboration avec le Relais Assistantes Maternelles de la mairie afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

#### Le métier d'assistante maternelle vous intéresse ?

Pour obtenir un agrément d'assistante maternelle ou familiale, il faut faire une demande de candidature écrite auprès du Président du Conseil général - circonscription action sociale au 31-33 rue Lavoisier 95330 Domont. Des réunions mensuelles d'informations sur ces professions sont organisées au cours desquelles les dossiers de candidatures sont remis.

Après le dépôt du dossier complet, la PMI a 3 mois pour évaluer la candidature. Après validation, une formation de 60 h est obligatoire avant tout accueil d'enfants. La durée de l'agrément est de 5 ans, période durant laquelle la PMI suit et accompagne l'assistante maternelle, par des rencontres à domicile au cours desquelles tous les aspects de l'accueil des enfants sont abordés.

# Rencontre entre élus et habitants aux Rougemonts !



**D**irection les Rougemonts le 30 octobre pour la visite de quartier des élus de Saint-Brice. Au hit-parade des sujets abordés : **l'internet**, le débit étant médiocre dans ce secteur. La municipalité a expliqué qu'un partenariat-public-privé (PPP) allait être signé en avril au niveau de la Communauté de Communes pour l'éclairage public et la fibre optique. Des améliorations notables devraient être possibles, mais pas avant 3 ans minimum.

Les habitants ont aussi demandé si **l'enfouissement des réseaux** était program-

mé. Les élus ont répondu que pour l'ensemble du quartier, l'enveloppe s'élevait à 1 million d'euros. Un budget de taille qui explique que l'enfouissement se fait au fur-et-à-mesure des réfections de voirie.

Autre point relevé par les riverains : **la sécurité**. À la tombée de la nuit, des personnes profitent de la tranquillité du quartier pour se livrer à des «traffics» à l'abri des regards indiscrets. Les élus en ont pris note et des passages réguliers de la police municipale ont été demandés. Parmi les autres sujets abordés lors de cette visite de quartier :

**Le salage** - Au vu de la topographie du quartier, les Rougemonts font partie du secteur prioritaire de salage sur Saint-Brice en cas de neige et de verglas.

**Le stationnement et la circulation** - À la demande des habitants, pour améliorer la visibilité, les services Techniques vont procéder au traçage d'une bande jaune à l'angle du chemin de Luzarches et de l'allée des Cerisiers. De plus, une demande a été formulée pour que le Maire prenne un arrêté, interdisant le stationnement des deux côtés de la rue des Cerisiers. A cela, s'ajoute également le souhait de pose de ralentisseurs rue de la Fraternité.

**La chasse et les sangliers** - Dans la forêt proche, chasseurs et riverains se côtoient. Ces derniers ont demandé un rappel des réglementations en la matière pour y voir plus clair. Ce sera chose faite dans un prochain magazine. Compte-tenu de la recrudescence des sangliers, notamment près des habitations, la Ville va prendre contact avec le lieutenant de l'ouvrier pour demander une battue.

**Les dépôts sauvages d'ordures** - Faut-il à l'incivilité de certains, de nombreux détritiques jonchent le chemin de Luzarches en lisière de forêt. Une intervention des services Techniques a été demandée.

## Hommage à Marie-Dominique Pfarr, ancienne élue déléguée à la Prévention, la Sécurité et le Cadre de vie

### « Tu demeures dans notre souvenir, haute et droite comme une flamme »

**M**arie-Do, ton nom évoque des qualités essentielles, l'intégrité, la rectitude, la dignité. On les devinait dès le premier abord, à ton beau port de tête et à ton regard exprimant à la fois la bienveillance et une certaine intransigeance, mais toujours, toujours de l'intérêt.

Rien de ce qui était saint-bricien ne t'était étranger ou indifférent. Tu n'as jamais jugé aucun problème comme insignifiant aux yeux d'un édile municipal, tant tu prenais ton rôle au sérieux et l'exerçais avec conscience. Nous conservons le souvenir intense de ces échanges au cours desquels nous étions toujours frappés par la force de ton intelligence.

Toi qui étais rentrée en politique « pour servir et non pour dominer », tu as démontré ce sens du service jusqu'au bout, malgré la maladie et la fatigue, demeurant disponible, à l'écoute, pleine de sollicitude. Nous revoyons ta silhouette fine dans les rues de Saint-Brice lors de ta dernière visite de quartier.

Tu as accompli ta tâche d'adjointe au service des affaires de la commune avec loyauté,

fermeté et tu l'as poursuivie avec discrétion et courage jusqu'au bout dans l'adversité d'une longue maladie.

Amie ou collègue, nous disons à ta famille et à tes proches que nous partageons leur tristesse. Tu nous manques beaucoup.

Marie-Do, nous garderons longtemps ton souvenir ; ton souvenir d'une femme qui fut pour nous tous un modèle.



Marie-Dominique est décédée le 16 décembre 2008.

Le Maire & le conseil Municipal



# Tri des déchets : peut mieux faire...

Trier, c'est simple... et pourtant, la qualité du tri des déchets par la population saint-bricienne laisse à désirer...



Pour la période du second trimestre (avril-juin) de cette année, la commune a en effet reçu le signal d'alarme du SIGIDURS (le syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles) à propos de nos déchets d'emballage recyclables - contenus dans votre bac jaune - qui sont emmenés au centre de tri de Sarcelles.

**Les résultats sont mauvais : le taux d'indésirables a augmenté de 11 % par rapport au premier trimestre.** L'objectif fixé par le syndicat à 25 % maximum a été dépassé. À titre comparatif, le taux d'indésirables pour l'ensemble de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France est de 21 % contre 33 % pour Saint-Brice.

En clair, cela signifie que le tri est de moins en moins bien effectué et que beaucoup de déchets « intrus » sont retrouvés dans nos bacs jaunes. Pour remédier à cela, chacun de nous doit faire des efforts au quotidien. Parce qu'il ne faut pas l'oublier : en triant, les déchets nous coûtent moins cher. En effet, le coût du tri est bien inférieur au coût du déchet résiduel.

## Concertation et actions

Les ambassadeurs du tri, vêtus d'un gilet jaune, concentreront une partie de leurs actions



sur notre ville ce mois-ci. Ils parcourront la ville, quartier par quartier, et en porte en porte jusqu'à 19h30 (pas le week-end). Ils pourront vous remettre le guide du tri et même regarder le contenu d'un bac jaune et vous expliquer tout en détail. Ils sont là pour vous aider !

C'est donc l'occasion de leur poser toutes vos questions pour tout savoir sur le tri des déchets. Merci de leur réserver un bon accueil.

## Vigilance

N'hésitez pas à demander leur carte d'accréditation. En effet, le Sigidurs a constaté que des usurpateurs vendent des calendriers en se faisant passer pour des personnes du syndicat. Le Sigidurs ne cautionne évidemment pas cette action. Soyez donc vigilants.



## En savoir +

**0 800 735 736**  
appel gratuit à partir d'un poste fixe

[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

Le guide du tri est téléchargeable sur le site de la ville [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr) dans la rubrique « Pratique ». Vous pouvez aussi vous en procurer dans les structures municipales.

## Les bons gestes à retenir

**Sont à jeter directement en vrac dans le bac jaune :**

- journaux, magazines, annuaires, prospectus, papiers de bureau,
- bouteilles vides en plastique transparent (eau, jus de fruit...) ou opaque (lait, huile, cubitainers...),
- flacons et bidons (produits ménagers et de toilette),
- canettes et boîtes de conserves,
- briques alimentaires (lait, jus de fruits...),
- barquettes en aluminium,
- bidons et aérosols,
- cartons et cartonnettes (céréales...),
- cartons bruns



**Sont à jeter dans le bac gris :**

- restes de repas,
- couches-culottes,
- polystyrène,
- emballages souples (compote pour les enfants...),
- objets en plastique (pot de fleur, baignoire...),
- sacs et films plastique,
- boîtes pleines,
- essuie-tout, papiers souillés,
- cartons souillés, gras (boîte de pizza ou de fast food),
- pots en plastique (exemple : pot de crème fraîche ou yaourts),
- barquettes en plastique.



**A savoir :** les bidons d'huile de vidange, de produits dangereux, les cagettes, les encombrants sont à emmener à la déchèterie.

## Petites astuces :

- vous pouvez laisser les bouchons sur les bouteilles et les flacons, c'est plus simple, plus propre et plus pratique,
- n'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres,
- déposez et pliez vos grands cartons à côté de votre bac de tri sélectif,
- enlever les films plastique autour de vos journaux ou prospectus.

**Le bac jaune ou le bac gris ? Si vous hésitez, jetez votre déchet dans le bac gris !**

## L'Andalousie

**Du 2 au 9 octobre.** C'est via le Centre Communal d'Action Sociale qu'une trentaine de personnes de 55 à 79 ans sont partis en Andalousie. Ils ont pu découvrir entre autres les villes de Grenade, Séville, Gibraltar. A cela, s'ajoute une prestation hôtelière appréciée tant dans l'accueil, la table, le guide ou les soirées animées. Le beau temps et la bonne ambiance ont rendu ce séjour particulièrement agréable. Les participants sont unanimes pour reconduire l'expérience.



## La petite enfance met le goût à l'honneur

**Du 11 au 15 octobre.** Les enfants de la crèche multi-accueil municipale ont participé à la semaine du goût. Des ateliers de découverte de fruits et légumes crus et entiers leur ont été proposés. Tous leurs sens en éveil, les petits explorateurs ont apprécié de (re)découvrir les poireaux, carottes, champignons, poivrons, ananas, citrons... Autour de ce thème, des activités de peinture et de collages ont prolongé cette semaine.



## Buffet breton du CCAS

**19 octobre.** Près de 120 convives ont participé au buffet, organisé par le CCAS, 100 % made in Bretagne. Chacun a pu apprécier ce repas composé d'un apéritif, de galettes bretonnes salées et sucrées, servis par des hôtes en costumes traditionnels. Un après-midi dansant a suivi, emmené par l'orchestre Jacky Clairval, pour le plus grand plaisir de tous.



## Conférence pour les assistantes maternelles

**19 octobre.** Le Relais Assistantes Maternelles a organisé une soirée débat en direction des assistantes maternelles employées par des particuliers. Un formateur de l'association Pikler Locsy de France est intervenu sur « L'aménagement du domicile de l'assistante maternelle ». Des réflexions ont été menées sur les moyens qui peuvent être mis en place pour concilier activité professionnelle et vie familiale, ainsi que sur l'aménagement des espaces d'accueil de l'enfant au domicile de l'assistante maternelle.



## Le travail à l'honneur !

**22 octobre.** Ce sont 52 salariés habitant Saint-Brice qui ont été invités à recevoir en mairie la médaille du Travail pour 20 ans, 30 ans, 40 ans et quelquefois plus, de travail accompli.

Cette médaille symbolise l'importance du professionnalisme, du savoir-faire, en un mot de l'expérience.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans une ambiance sympathique en compagnie des proches des médaillés, du Maire et de ses adjoints.



## Repas UNC

**24 octobre.** L'Union Nationale des Combattants organisait son banquet annuel à la RPA Charles de Foucauld. L'occasion pour le président Bruno Mazzarol de faire un émouvant discours, avant de passer la main en janvier 2011. Les invités se sont levés pour l'applaudir et le remercier pour ces 13 années de présidence.





## Les jeunes au Futuroscope

**27 et 28 octobre.** Une vingtaine d'adolescents est partie, avec l'équipe du service Jeunesse de la mairie, au parc d'attractions du Futuroscope près de Poitiers. Les animations préférées : Danse avec les robots, La Vienne dynamique et surtout l'attraction phare de l'année 2010 : Arthur l'aventure en 4D. Une bonne façon de faire le plein de sensations fortes !

## Les « bouts de bois » de Raymond Grare...

**Du 5 au 15 novembre.** Pour un homme qui a travaillé toute sa vie dans l'acier, c'est plutôt insolite de le voir exposer « des bouts de bois », expression qu'emploie Raymond Grare pour qualifier ses sculptures. Il y avait beaucoup de monde pour son vernissage du 6 novembre au centre culturel et sportif Lionel Terray.

Emu, l'artiste a parlé de son parcours. Sa fille, originaire d'Haïti, a mis l'accent sur l'homme de cœur qu'il est. Ses amis ont également tenu à lui témoigner de leur amitié. C'est avec surprise mais un grand plaisir que le Maire Alain Lorand a été invité par Raymond Grare à s'essayer à la taille d'un morceau de bois avec une gouge et un maillet.

Pour clôturer la soirée, la chorale Accords et Variations a interprété trois chants et donnera un concert à l'église de Saint-Brice au profit du dispensaire d'Haïti le 31 janvier. Une urne\* a été placée dans l'exposition pour que les personnes qui le souhaitent versent un don au profit de l'association FHAH afin de construire un dispensaire dans la ville de Gréssier en Haïti. Parmi les donateurs, une per-

sonne a été tirée au sort et s'est vue remettre à la fin du salon l'œuvre que Raymond Grare avait réalisée à cet effet.

\*Somme récoltée : 1 700 euros



## Un voyage parisien en musique pour nos aînés

**31 octobre.** C'est au théâtre Silvia Monfort que plus de 400 seniors Saint-Briciens ont découvert le spectacle de la Compagnie Trabucco « Ça c'est Paris ! ». Un spectacle musical porté par, tout de même, deux chanteurs, un pianiste, un accordéoniste, un guitariste, un bassiste et quatre danseurs ! Ce voyage dans le temps et dans l'espace a probablement réveillé quelques souvenirs... « J'ai deux amours », « Y'a de la joie ! » ou encore « Aux Champs-Élysées »... des chansons que beaucoup d'entre nous connaissent. « Il y avait beaucoup de gens qui chantaient en même temps que les artistes, une bonne façon de faire travailler sa mémoire », raconte Chantal Nédellec, adjointe au Maire déléguée aux Personnes âgées. « Ce spectacle est offert par le CCAS pour permettre à un plus grand nombre d'assister à un événement de qualité » insiste Alain Lorand, Maire de Saint-Brice.



## Il était une fois...

**7 novembre.** Laurianne Robert a captivé son jeune auditoire à la bibliothèque, grâce à ses histoires pleines de fantaisie. Un joli moment pour faire découvrir aux tout-petits les joies de la lecture.



## Concert Lachrymae : un incroyable moment de pureté

**7 novembre.** C'est à un magnifique concert que nous a conviés le chœur de chambre Agapanthe, sous la direction d'Isabelle Retailleau. Les amoureux de belle musique se sont régalés et ont aussi pu profiter de la beauté de l'église de Saint-Brice où avait lieu le concert.



## Expression de la majorité municipale

### Décevant

Juste avant la rentrée scolaire, nous avons invité avec un carton d'invitation (déposé sur table lors du dernier conseil) tous les élus des oppositions pour une visite des travaux des écoles un samedi à 10 h.

A part M. Dondéro qui s'est excusé de son absence due à ses vacances, personne, je dis bien personne des groupes d'opposition ne s'est joint à nous pour la visite.

Des maires des communes voisines nous ont demandé de venir voir le nouveau restaurant scolaire de Jean Charron qui respecte les normes les plus exigeantes.

Je ne sais pas quoi penser de cette attitude qui reflète hélas la vie politique française en général.

Peut-être avaient-ils peur, en voyant les locaux réussis de se laisser aller à quelques compliments ?

A-t-on peur de perdre son âme en quittant une attitude d'opposition systématique ?

Lors d'une visite de travail à Stockholm, on m'a expliqué que bien que la majorité changeât tous les 6 ans, il a été trouvé un consensus « gauche/droite » pour appliquer le péage urbain de 5 euros/jour aux véhicules pénétrant dans la ville de Stockholm.

J'ai fait un rêve... Chez nous, il suffit qu'un tel projet soit fait par l'un pour que systématiquement, l'autre le démolisse.

Il paraît exclu que l'on se retrouve tous autour d'une table et que l'on se mette d'accord sur un projet commun.

Je continue à rêver... Et si c'était quand même possible ?

**Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand**

## Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

### La fuite en avant des permis de construire

Le maire, Alain Lorand, persiste à vouloir absolument bétonner le vieux bourg.

En quelques mois, les signatures de permis de construire se suivent les unes après les autres. Après avoir signé cet été, en faveur de BOUYGUES IMMOBILIER un nouveau permis de construire pour 4 immeubles et 144 logements (soit 20 de plus que le précédent permis), qui entrainera la fin du parc paysager puisqu'il nécessite l'abattage de 77 arbres dont beaucoup sont centenaires, il s'apprête à signer à nouveau un nouveau permis au bénéfice de MARIGNAN pour un premier immeuble de 55 logements à l'emplacement de l'ancien marché.

S'y ajoute l'immeuble du FOYER POUR TOUS, de 16 appartements à la place de l'ancien abri bus en face de l'église. Pour ce dernier, nous ne nous sommes jamais opposés au seul programme social initialement prévu en centre ville.

Nous en sommes aujourd'hui à environ 210 logements et combien de centaines de voitures dans un centre ville déjà asphyxié par le stationnement ?

L'âme de notre ville avec sa particularité de petite ville à la campagne risque bien de se transformer en une ville de banlieue étouffante et triste comme nous en connaissons aux alentours.

Est-ce vraiment ce que souhaitent les Saint-Briciens en 2008 ?

**Michel Moha, Gérard Huyet, Pierre Baudin, Jean-Pierre Bouges  
(Groupe Rassemblement pour Saint-Brice)**

### Les comptes rendus municipaux ont la mémoire qui flanche ...

Après sa réélection (2008), la majorité municipale a supprimé du site de la ville les comptes rendus du conseil municipal de la période 2001-2008

Depuis, elle a également supprimé les comptes rendus des années 2008-2009 Curieux ...

Lorsqu'on lui pose la question sur les motifs de cette disparition, l'élu en charge de la communication municipale répond que cela pose problème au niveau du fournisseur de service/administrateur du site municipal par la taille des fichiers des comptes rendus et du coût que cela génère ...

Encore plus curieux ...

Si un groupe d'élus municipaux tel que le notre, non indemnisés (c'est la règle), réussit à financer et à réaliser un site rendant compte de son travail, dans le cadre du conseil municipal, aux Saint-Briciens pour environ 150€/ans les explications de la majorité semblent ... terriblement minces.

Il semble qu'une des raisons de cette censure ? disparition ? tient à la volonté de cacher les tensions qui agitent la majorité et qui ont abouti au retrait de délégation de 2 maires adjoint et de 2 conseillers municipaux.

L'autre raison pourrait être de savoir qui et combien de citoyens s'intéressent à la vie municipale et font la demande, sur le site de la ville, de se voir communiquer ces documents.

Gratuitement ?

La lecture des comptes rendus est pourtant le meilleur moyen de se tenir informé de la gestion de notre commune.

Pour notre part, désireux dès l'an 2000 de rendre compte de l'action municipale, nous continuerons, en 2010 et dans les années suivantes à rendre disponibles, en lignes ces documents.

**Jean-Paul Dondéro, Brigitte Beaumanoir, Tanios Saïd, Nathalie Hassan-Journo  
(Groupe Saint-Brice Solidaire)  
<http://saint-brice-solidaire.fr>**

**Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la ville :  
[www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)**

### Ouverture du pont Pasteur

Après plusieurs mois de fermeture, et avec une légère avance, le pont de la rue Pasteur est ouvert à nouveau à la circulation des automobilistes depuis la mi-novembre. Le Conseil général a en effet procédé à des travaux d'entretien et de rénovation. Il a été, avant tout, rehaussé (rehaussement du tablier de 25 cm) afin d'être au gabarit routier international, à savoir 4,75 m de hauteur. L'ensemble de la chaussée, trottoirs et corniches a également été rénové.



### Fermetures

L'hôtel de ville sera fermé les samedis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier uniquement.  
Halte garderie: du 20 au 31 décembre  
Crèche familiale: du 20 au 24 décembre  
Multi-accueil: du 27 au 31 décembre

### Nouvelle entreprise

Ouvert depuis le 2 novembre dernier, la société Moneim Peinture représentée par Abdel Moneim vous propose tous travaux de peinture, revêtement de sols et murs, carrelage et parquet.

15 rue Jules Romain 95350 Saint-Brice  
Tél.: 01 34 29 18 14 ou 06 50 94 78 47

### 36 58

Voilà le numéro à retenir désormais pour vous renseigner 24 h / 24 sur tout ce qui se rapporte au Transilien SNCF: horaires des trains, RER, bus Noctilien, trafic, Infos pratiques, objets trouvés... Il est également possible de joindre un conseiller de 7 h à 21 h.

Les deux numéros 0 890 36 10 10 et 0 891 36 20 20 sont à présent remplacés par le 36 58 (0,23 €/min hors surcoût éventuel de votre opérateur).



### Inscriptions électorales

Des élections cantonales auront lieu en 2011. Les services en mairie vous invitent à signaler tout changement ou complément d'adresse sur la ville et à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre, si vous souhaitez voter aux prochaines élections.

### Subventions aux associations

Vous pouvez dès à présent retirer le dossier de subvention communale pour l'année au service financier de la mairie. Il sera à retourner, accompagné de l'ensemble des pièces annexes, au plus tard le 25 janvier 2011.  
Pour obtenir le dossier, merci de vous adresser à Carine Lehéryc:  
Tél.: 01 34 29 42 13  
Courriel: finances@saintbrice95.fr  
Hôtel de ville, 14 rue de Paris  
à l'attention de Carine Lehéryc  
95350 Saint-Brice-sous-Forêt

### Rénovation du cimetière



L'agrandissement du cimetière a déclenché une refonte complète de la gestion des dossiers de concessions.

Après la mise en œuvre d'une procédure de reprise des concessions perpétuelles, la Ville a signé en 2003 une convention permettant la mise à disposition d'une consultante funéraire qui a entamé l'étude complète des dossiers. Il est rappelé que ce travail nécessaire et indispensable n'avait pas été réalisé depuis un certain nombre d'années.

En 2006, la commune s'est dotée d'un nouveau logiciel qui a permis la saisie de près de 2 000 dossiers. Ainsi, la gestion du cimetière a été optimisée: suivi des concessions et de leur renouvellement, suivi des travaux et recherche des héritiers éventuels pour l'entretien des sépultures.

L'année dernière, un columbarium, autrement dit le lieu où sont déposées les urnes cinéraires, a été réalisé conformément à la loi sur le droit funéraire de décembre 2008. Parallèlement à ces évolutions successives, les services Techniques de la mairie ont effectué différents travaux d'entretien et d'embellissement. Un poste de gardien a également été créé: celui-ci est chargé de l'accueil des visiteurs et il accompagne les diverses entreprises qui interviennent régulièrement au cimetière.

Afin d'actualiser les concessions de votre famille et de vous joindre en cas de renouvellement de concession, nous vous invitons à signaler à l'accueil de la mairie tout changement ou complément d'adresse sur la ville (nom, adresse, téléphone...).

Rens. au 01 34 29 42 00

## Carnet

### > Naissances

MENICHE Leïla, le 6 septembre  
CHELLI Elona, le 17 septembre  
SERFATY Chirel, le 18 septembre  
ZAROUAL Amel, le 19 septembre  
CAMPOS Myriam, le 24 septembre  
BINARD--MICHEL William, le 7 octobre  
HADDAD Lena, le 7 octobre  
BOEMIA Francesco, le 15 octobre  
DEMBRI Lila, le 25 octobre  
PARIENTI Alicia, le 29 octobre  
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

### > Mariages

Jinlei RUAN et Lili LIN, le 8 octobre  
Tshikunyi TSHIMBA et Bibomba KAMBALA, le 9 octobre  
Didier MIKUSINSKI et Jun ZHAO, le 30 octobre  
Alain GOLDIN et Françoise BELLIER, le 30 octobre  
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

### > Décès

SKIRZYNSKI épouse CONTASSOT Colette, 82 ans, le 8 octobre  
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

## Notez-le

Ramassage des ordures ménagères:

- les rues en bleu: jeudi

- les rues en rouge: lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables: lundi

Ramassage des déchets verts:

mardi 14 décembre

Ramassage des déchets encombrants:

- les rues en bleu: jeudi 16 décembre (3<sup>e</sup> jeudi du mois)

- les rues en rouge: mercredi 15 décembre (le mercredi précédent le 3<sup>e</sup> jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir.

## Permanences

Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont le lundi de 17 h 30 à 19 h 30. Merci d'annoncer votre venue le lundi matin au 01 39 35 55 01.

Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

## Consultations

Consultations gratuites d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45:  
**samedi 4 décembre 2010 et samedi 8 janvier 2011**

Consultations gratuites de notaires sans rendez-vous au CCAS de 9 h à 11 h 45:  
**mardi 4 janvier 2011**

## SAINT-BRICE<sup>mag</sup>

Hôtel de ville: 14, rue de Paris  
95350 - Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur de la publication: Alain Lorand • Directeur de la rédaction: Angel Jean-Noël • Rédaction/Photos: Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, E. Hardy, L. Haladjian) • Publicités: AEPC (01 43 80 69 81) • Maquette - Impression: RDVA (01 34 12 99 00) • Tirage: 6 300 exemplaires - Dépôt légal à parution • Site internet: [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)  
E-mail: [servicecommunication@saintbrice95.fr](mailto:servicecommunication@saintbrice95.fr)  
La ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Si vous ne recevez pas votre Saint-Brice Mag tous les mois, contactez le service Communication au 01 34 29 42 56 / 73.

# Les jeunes remportent le challenge Tiby

**30 octobre.** Les jeunes remportent le challenge Tiby. Le Centre Culturel et Sportif Lionel Terray a accueilli le challenge Pierre Tiby, un tournoi international de handball qui a vu s'affronter sur le terrain les équipes nationales jeunes de Norvège, Espagne, Pologne, Allemagne, Danemark et France. Et cocorico... victoire de la France 27 à 24 au sortir d'un match haletant !



## Théâtre

### Silvia Monfort

**Mardi 7 décembre**

#### Le bourgeois gentilhomme

Dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise (FTVO) « Spectacle pour pantins, robot, acteurs et manipulateurs », c'est ainsi que nous est présenté Le Bourgeois gentilhomme de Philippe Car et de sa compagnie Agence de Voyages Imaginaires, « d'après Molière ». Voilà qui intrigue... Et quand on sait que l'équipe artistique est partie au Japon pour y puiser son inspiration et maîtriser la technique du bunraku, on est impatient de découvrir l'adaptation de cette pièce classique, qui mêlera anachronisme et rencontre des cultures.

Tarifs : 13 €, 8 € (tarif réduit ou adhérent), 5 € (abonnement FTVO)  
À 20h30, au théâtre Silvia Monfort



**Samedi 18 décembre**

#### Le cirque de la Lanterne Magique

Spectacle de cirque dans la tradition banquiste du XIXème. Un spectacle comme une épreuve de cirque où les artistes (cirque du Soleil, Fratellini, Bouglione, Chen...) offrent à chaque fois un voyage unique et merveilleux. Performance et rire côtoient la poésie de la représentation dans une éternité dessinée par les clowns, les jongleurs, les aériens, les acrobates. Un instant de cirque simple et éternel pour tous.

Tarifs : orchestre 23 €, balcon 20 €  
À 20h30, au théâtre Silvia Monfort



**Réservations au 01 39 33 01 81**

**EXPOSITION**  
artistique et collective

**salon des artistes saint-briciens**  
du 08 au 16 décembre 2010

Centre Culturel Lionel Terray - Espaces Edith Wharton et Paul Eluard  
12 rue Pasteur - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt  
Renseignements auprès du Service Culturel au 01 39 33 01 90